

DMA ARTS TEXTILES ET CERAMIQUES – option Tissage

Note : le dossier artistique dématérialisé devra être envoyé à l'adresse suivante
lyceelasource94@gmail.com

en nommant votre fichier de votre "NOM et PRENOM" suivi du Numéro APB.

si plusieurs fichiers: identifier à la fin du nom de fichier par "PA"

"PA" pour la Planche Artistique.

ex. "THIBAUT Nadine 0112233 PA"

Le DMA ARTS TEXTILES ET CERAMIQUES - option TISSAGE proposé au Lycée des Métiers des Arts, du Spectacle et de la Création Textile "La Source" comprend 2 spécialités TISSAGE et BRODERIE.

Des **modules** obligatoires et **complémentaires** à la spécialité choisie sont proposés durant la formation : Maille, Impression, Ennoblement, Teintures, Feutre, Sérigraphie et Broderie.

L'apprentissage et la pratique des techniques sont envisagés dans un esprit contemporain. Ce DMA s'ancre dans une démarche expérimentale et des pratiques pédagogiques novatrices, ouvertes au Design et aux préoccupations artistiques actuelles. La transversalité des enseignements permet de développer la créativité et la singularité de chaque candidat.

Formation Post Bac en 2 ans comprenant 8 semaines au minimum de Stage en milieu professionnel. Evaluation de la formation en contrôle en cours de formation (CCF) + Evaluation Européenne (ECTS).

Capacité du DMA Arts Textiles, **option TISSAGE : 7 places**

Recrutement sur Dossier APB dématérialisé, puis Entretien individualisé de motivation.

Votre dossier de candidature "dématérialisé" comprendra les pièces exigées par APB (CV, lettre de motivation, photocopies du ou des diplômes, bulletins scolaires...), et en pièces jointes de format A4 en PDF vous réaliserez le "portrait" (toutes techniques confondues) d'un artiste, d'un designer ou d'un créateur dont vous êtes particulièrement attaché à l'œuvre, que vous commenterez. Cette présentation doit prendre une forme écrite et plastique et doit révéler votre sensibilité : sous forme de collages, photomontages, infographie, croquis...

Les originaux de ces pièces jointes seront à présenter aux membres du jury, lors de l'entretien de motivation.

Les candidats sélectionnés pour l'Entretien Individualisé de Motivation recevront un message de convocation sur APB (fin Avril 2017), puis devront prendre Rendez-vous en cochant le jour et l'heure de passage sur un calendrier imposé par le lycée.

L'entretien se déroulera au lycée Mi-Mai 2017.

Aucun courrier papier ne sera envoyé par le lycée.

Infos : Journées "Portes Ouvertes" du lycée : le Vendredi 03 Mars de 14 h à 20 h et le Samedi 04 Mars 2017 de 9h à 16h.

Etablissement sans Internat.